



Communiqué de presse

Jeudi 9 novembre 2023

Grenoble lauréate d'un trophée 3 étoiles de la participation citoyenne

Alors que le Maire, Eric Piolle, représente la Ville de Grenoble à la 22^{ème} conférence de l'Observatoire internationale de la démocratie participative, son adjoint Gilles Namur a reçu un trophée 3 étoiles à l'occasion de la cérémonie de remise des Trophées de la participation & de la concertation à Paris hier, mercredi 8 novembre, pour le dispositif de médiation d'initiative citoyenne. L'évènement est organisé par le think tank Décider ensemble et la Gazette des Communes afin de promouvoir et récompenser les meilleures initiatives en matière de concertation et de participation citoyenne.

Décider ensemble a été fondé en 2005 et a pour but de rassembler les acteurs de la société française (élus, entreprises, associations, citoyen-nes) afin de construire avec eux une culture de la décision partagée et du débat public. L'association organise les Trophées de la participation & de la concertation depuis 2016 avec la Gazette des Communes.

Toute collectivité locale, administration d'État, collectif citoyen, association, établissement public, entreprise publique ou privée exerçant en France est éligible, sur des actions déjà mises en œuvre. Les trophées, de une à quatre étoiles, sont distribués selon plusieurs critères : la définition d'objectifs clairs attribués à la démarche de participation, la qualité de la conception de la démarche, l'inclusion des publics ciblés, l'impact démocratique de la démarche, les moyens humains et financiers de la démarche, le caractère innovant de la démarche ou encore la répliquabilité de la démarche.

Le dispositif de médiation d'initiative citoyenne a remporté un trophée de la participation et de la concertation 3 étoiles.

Le jury a qualifié le dispositif comme *«une démarche innovante qui permet de répondre directement aux enjeux quotidiens des habitant-es et ainsi redonner confiance en les instances décisionnelles et administratives. Grenoble a réussi à mettre en place un vrai processus de démocratie participative ascendante, là où de nombreuses communes butent encore. Cette démarche est un véritable exemple pour l'ensemble du territoire.»*

La médiation d'initiative citoyenne nécessite 50 soutiens, elle propose un espace de dialogue entre porte-paroles d'une interpellation, élus et technicien-nes référent-es. Suite à cette rencontre, (pendant 2 mois) la Ville étudie les pistes de solution possibles et approfondit le problème avant de faire un retour lors d'une seconde rencontre auprès des porteurs de pétitions pour stabiliser les points d'accord ou de désaccord ainsi que les engagements de la Ville. Enfin, un compte-rendu validé par l'ensemble des parties est publié en ligne et envoyé à l'ensemble des soutiens de la démarche. En cas de désaccord persistant, les porte-paroles peuvent poursuivre leur mobilisation et déclencher un atelier et/ou une votation d'initiatives citoyennes. Objectif ? Mobiliser les Grenoblois-es, garantir l'égalité d'accès, accompagner les citoyen-nes dans leur démarche d'interpellation, proposer un dialogue constructif, garantir une forme de redevabilité et de transparence et ajuster l'action publique.

Ce dispositif rencontre un franc succès : 27 interpellations ayant déclenché une médiation ont eu lieu en moins de deux ans, soit environ 80 porte-paroles et plus de 7000 personnes ayant soutenu au moins une interpellation citoyenne. Entre juin 2021 et juin 2023, 18 médiations ont été réalisées et sont maintenant terminées, et 10 sont actuellement en cours.